

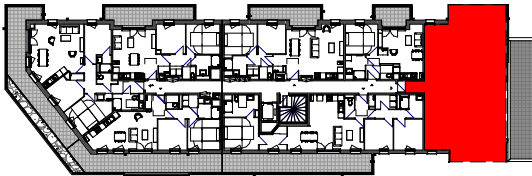


Maitre d'ouvrage: **Vinci Immobilier**
2, Rue René Cassin - 14280 SAINT-CONTEST

PLAN DE VENTE
**3 Boulevard DUNOIS -
14000 CAEN**

Niveau	Typologie	Numéro
R+4	T4	LB406

PIECES	SURFACES
SDD	4,06 m ²
CH.1	13,23 m ²
SDB	5,81 m ²
Buanderie	1,71 m ²
WC	1,83 m ²
ENTREE	7,98 m ²
CH.3	10,46 m ²
CH.2	10,47 m ²
PL.	0,87 m ²
PL.	0,39 m ²
Séjour / Cuisne	39,32 m ²
	96,13 m ²
Balcon	11,82 m ²
SURFACE TOTALE =	107,95 m ²



PLAN DE SITUATION

Légende :	MTA = Module Thermique Autonome BEC = Ballon d'eau Chaude CC = Chassis Couissant VR = Volet Roulant PF = Porte Fenêtre F1 = Fenêtre avec allège vitrée PL = Placard HSP = Hauteur Sous Faux Plafond HSPF = Hauteur Sous Faux Plafond	PE90 = Porte palière PPxx = Porte de distribution PCoul = Porte Couissant Placard TV = Trappe de Vitrée SdB = Salle de bain SdD = Salle de douche PL = Placard HSP = Hauteur Sous Faux Plafond HSPF = Hauteur Sous Faux Plafond	Branchements et Attentes pour : E = Evier LV = Lave vaisselle LL = Lave Linge F = Réfrigérateur Fo = Four + Plaque H = Hotte
------------------	--	---	---

Plan établi le : 01/07/025	Plan modifié le :
-------------------------------	-------------------

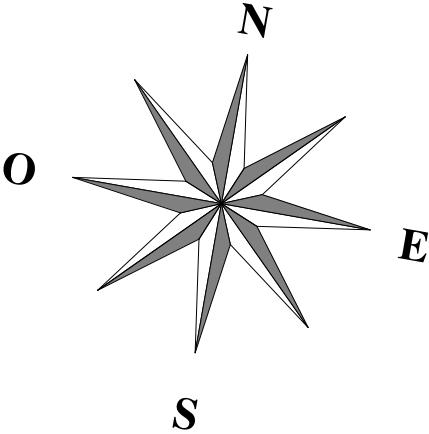
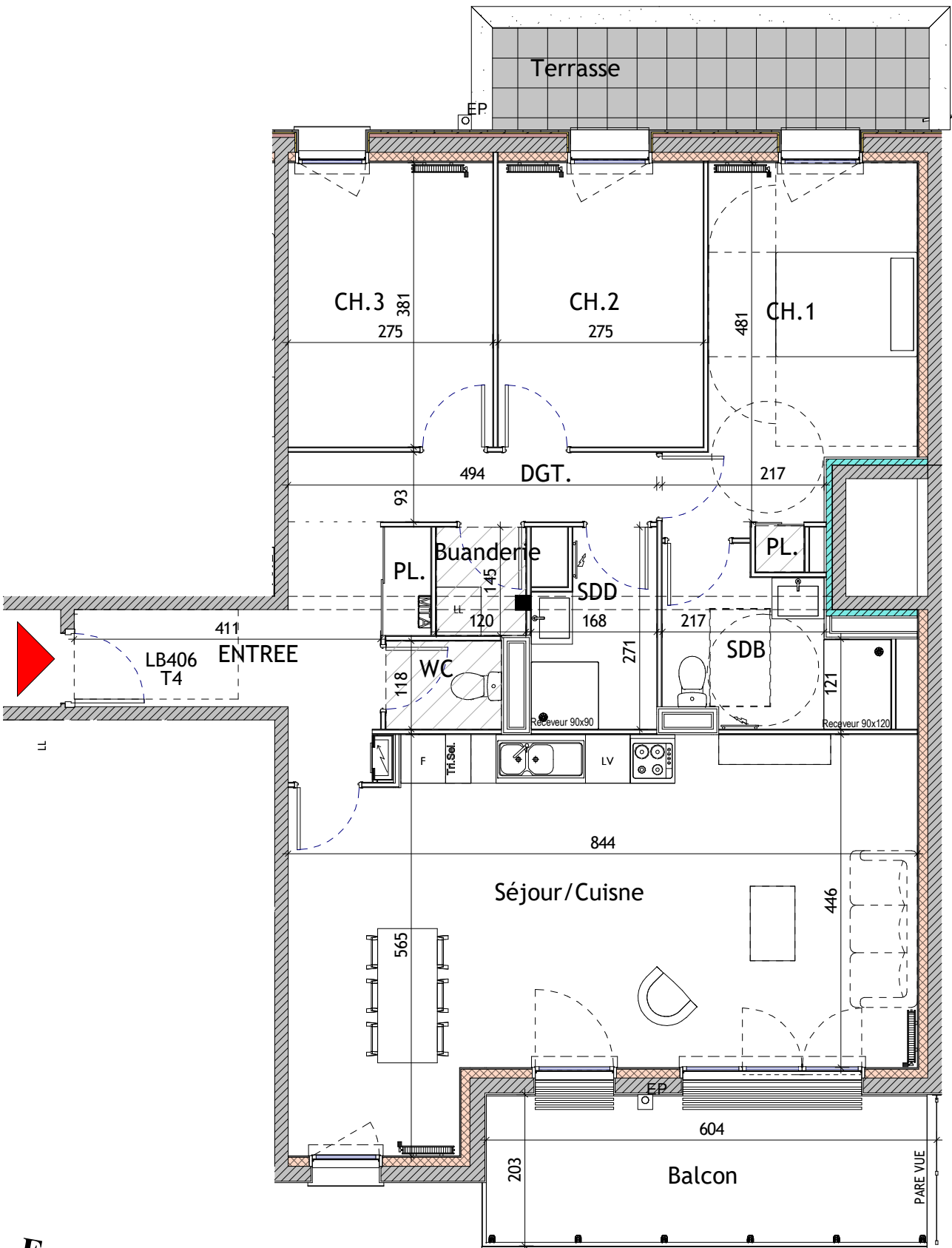
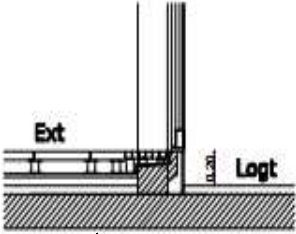


Schéma principe accès extérieur



0 1 2 3
ECH: 1/75ème (Format A3)

NOTA: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations intentionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution ou contraintes administratives/réglementaires. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces sauf précisions. Les surfaces sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1). Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagés et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant: Les modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, le positionnement des baies ainsi que les équipements.